

# PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



## **EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER**

### TYPE DE CONTÔLE VOLONTAIRE

Contrôle volontaire total

#### FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

#### **IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE**

N° D'AGRÉMENT :

S013C326

**RAISON SOCIALE:** 

CTA DES ESTROUBLANS

COORDONNÉES :

20 AVENUE DE LONDRES ZI LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES Tél: 04.42.79.64.33

#### IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT :

013D1314

SIGNATURE:

#### IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Immatriculation et pays GQ-514-ZC (F)

Date d'immatriculation 31/08/2023

Date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation 31/08/2023

Marque

Désignation commerciale

**TESLA** 

MODEL 3

Catégorie internationale

N° dans la série du type (VIN) LRW3E7FS4PC895711

Genre VP

Type/CNIT

Énergie

M10TSLVP000R731

EL

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseu ou un huissier de justice

# KILOMÉTRAGE RELEVÉ

5620



#### INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO

#### DATE DU CONTRÔLE

30/09/2025

N° DU PROCÈS-VERBAL

25019994

#### DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD

AIRE CONTRÔLE

MESURES REALISEES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES					
AIRE		AVA	NT N	ARRIE	RE
Ripage (-8 à +8 m/km) :	OLE	-1.0 r	n/km	TPÔLE	VOIDO
Dissymétrie suspension (≤ 30%	LiT Al	2 %	COM	0 %	CONT
Forces verticales :	RÔLL841 daN LON			910 daN	
Frein de service	KAP		- COP	JTRULL	- All'
Forces de freinage :	352 daN		292 daN	232 daN	228 daN
Déséquilibre (<20%):		18 %		2 %	and the state of t
Forces de freinage (efficacité) :	352 daN	En .	292 daN	232 daN	228 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) :	63 %	and Mess	- 57	MITROL	Box
LANDE CUP			DE CU	Hall II	- cor
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 25 %					

ONTRÔLE VOLONTAIRE CONTRÔLE Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : +0.1 %

CONTRÔLE VOLONT